

ALCATUM®

Décontaminant détergent alcalin

PMUC n°02-0065

UTILISATIONS

ALCATUM® est recommandé d'emploi pour la décontamination et le nettoyage en milieu basique des surfaces :

- piscines, enveloppes de châteaux de plomb,
- pièces métalliques (inox, acier, fonte, alliages légers, etc.),
- peintes et matériaux plastiques,
- murs et sols.

ALCATUM® est également utilisé pur en pulvérisation pour dissoudre le film sec de FIXATEUR LP5 et celui du FIXATEUR LP6. Faire suivre d'un rinçage.

PROPRIETES

ALCATUM® est un agent de décontamination et de dégraissage alcalin peu moussant, sauf utilisé en canon à mousse.

ALCATUM® est soluble dans l'eau en toutes proportions, exempt de tous séquestrants et ne renferme ni sodium ni autres sels minéraux.

Utilisé pur au tampon, ALCATUM® ne nécessite pas de rinçage et ne laisse pas de traces.

ALCATUM® est conçu pour préserver les supports notamment ceux en aciers inoxydables.

MODE D'EMPLOI

ALCATUM® s'utilise pur, de la température ambiante jusqu'à 50°C. Toutefois, dans le cas de surfaces faiblement contaminées, il pourra être dilué de 20 à 50% dans de l'eau déminéralisée.



Bidon de 20 kg d'ALCATUM®

Caractéristiques

- Etat physique : liquide limpide
- Couleur : jaune
- Odeur : citronnée
- Densité : 1
- pH : 11,3
- Utilisation (°C) : 15 – 50°C
- Stockage (°C) : 10 – 30°C
- Ininflammable, biodégradable

Il s'applique :

- au tampon, pur ou dilué,
- par pulvérisation, de 30% à pur,
- en machine auto laveuse, de 2 à 5%,
- en bain à ultrasons, de 30 à 50%,
- en canon à mousse ou CAMUNI, pur.

UTILISATION EN CANON A MOUSSE

Verser ALCATUM® pur jusqu'à 50 à 60% de la capacité du réservoir. Régler la pression sur 4 bars.

Un litre de produit couvre 8 à 12 m² en moyenne, selon l'épaisseur de mousse déposée. La mousse a une tenue de 10 à 15 min et disparaît avec le rinçage.

Un furet pourra être utilisé pour remplir des canalisations de mousse d'ALCATUM®.

PRECAUTION D'EMPLOI

Ne pas laisser séjourner de pièces en aluminium plus de 3 heures dans ALCATUM® car il y a un risque d'oxydation.

SECURITE

ALCATUM® est classé irritant pour les yeux. Des projections oculaires nécessitent un lavage à l'eau.

ALCATUM® est biodégradable selon la réglementation en vigueur. Tous ses composants figurent dans la liste des produits admis pour le nettoyage des récipients pouvant entrer au contact des denrées alimentaires, sous réserve de rinçage (Arrêté du 19 décembre 2013).

Lire sa fiche de données de sécurité avant toute utilisation

CONDITIONNEMENTS

Bidon de 5 kg ou 20 kg, fût de 60 ou 220 kg

Stable 2 ans dans son emballage d'origine fermé à 20°C.

Craint le gel.